



TEXSEAL

FDS - Rev. 0
06/01/2004

1. Identification

1.1. Identification de la substance ou la préparation

TEXSEAL

1.2. Utilisation de la substance ou préparation

-

1.3. Identification de la société

TEXSA SYSTEMS SLU

C/ Ferro, 7

Polígono Industrial Can Pelegrí

08755 - Castellbisbal (Barcelona) ESPAÑA

Tel: (+34) 93 635 14 00

Fax: (+34) 93 635 14 27

1.4. Téléphone d'urgence

FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59

B - Centre Antipoisons Tél: 070/245.245

2. Composition/Information sur les composants

2.1. Identification de la substance ou la préparation

-

2.2. a. Substances dangereuses pour la santé ou l'environnement

| Prod. | n. CAS | n. EINECS | Quant. % | Observ. |
|---|----------|-----------|--------------|-----------------------|
| acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle (607-195-00-7) | 108-65-6 | 203-603-9 | 15 < C <= 20 | R 10 Xi; R 36 |
| 1-méthoxy-2-propanol; éther monométhylique du propylène-glycol (603-064-00-3) | 107-98-2 | 203-539-1 | 1 < C <= 5 | R10 |
| 2-amino-2-méthylpropanol (603-070-00-6) | 124-68-5 | 204-709-8 | 1 < C <= 5 | Xi; R 36/38; R 52-53 |
| Solvant naphta aromatique léger (pétrole); Naphta à point d'ébullition bas - non spécifié | -- | -- | 70 < C <= 80 | Xn; R: 10-65-66-67-53 |
| -- | -- | -- | -- | -- |

2.3. Substances déclarées non classés comme dangereuses

| Prod. | n. CAS | n. EINECS | Quant. % | Observ. |
|-------|--------|-----------|----------|---------|
| -- | -- | -- | -- | -- |
| -- | -- | -- | -- | -- |

3. Identification des dangers

3.1. Dangers principaux

Inflammable.

Irritant pour les yeux.

3.2. Risques spécifiques

aucun

4. Premiers soins

Inhalation:

Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos, si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire absorber par la bouche.

Contact avec la peau:

Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau. NE PAS utiliser des solvants ou des diluants.

Contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Ingestion:

En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen(s) d'extinction approprié(s):

mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO2), poudre.

Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

5.2. Moyens d'extinction à ne pas utiliser:

Ne pas utiliser un jet d'eau.